

SAINT-MENOUX

Bienvenue dans notre commune !



Mairie

1, Place de la Mairie
03210 Saint-Menoux
04 70 43 92 28 - mairie@st-menoux.fr
www.saint-menoux.net

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00
Lundi, mercredi, vendredi : 14h00 - 17h00
Permanence élus : samedi : 11h00 - 12h00



Nous sommes heureux de vous accueillir sur la commune ! Voici une fiche pratique pour vous guider dans votre installation. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, vous orienter et vous accompagner.

DES AGENTS À VOTRE SERVICE :



Yannick THEBAULT Secrétaire général



Nicolas SCHMAUCH Agent d'accueil



Elodie PREVAULT
Animatrice du Lieu Unique d'Accueil
Communauté de Communes

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE :



Sylvie EDELIN
Maire
Vice-Président de la
Communauté de Communes
en charge de la transition
environnementale
et énergétique et de la planification



François ENOUX
Vice-Président de la
Communauté de Communes
en charge de la politique d'accueil,
de la santé et de la communication

www.cccb.fr



VOS ENFANTS

Vous êtes parents ou allez le devenir ?

Alors bienvenue les questions !

Contactez le guichet unique du Relais Petite Enfance qui vous orientera vers les services et professionnels pour vos enfants, en fonction de vos envies et besoins :

- Information sur les modes de garde
- Permanences administratives
- Animations dans les communes



Relais Petite Enfance

SERVICE
ITINÉRANT

06 61 38 84 10 - 06 98 62 12 95 - rpe@ccbb.fr

Assistants maternels à domicile à Saint-Menoux et crèche la Courte Echelle à Saint-Menoux (renseignements auprès du Relais Petite Enfance)



Ma Différence en Bocage

SERVICE
ITINÉRANT

Pôle ressources pour les 0-18 ans et leur entourage.
Sandra NAVETAT, éducatrice, accompagne les besoins spécifiques. **07 64 35 62 36 - s.navetat@ccbb.fr**

Ecole maternelle et primaire de Saint-Menoux - **04 70 43 97 26**

Cantine sur place - **04 70 48 03 00**

Accueil périscolaire de 7h à 19h

Accueil de loisirs de Saint-Menoux - les mercredis et pendant les vacances - Directeur David Courcel - **04 70 48 03 01**

Collège Achille Allier à Bourbon l'Archambault (10 min) - **04 70 67 03 01**

Lycées : Agglomération de Moulins (10 min)

Enseignements technique, professionnel, lycée agricole, lycées généraux.



Gratuité des transports scolaires en Allier pour l'ensemble des élèves scolarisés en primaire, dans l'école de secteur.



SANTÉ

Infirmiers : Saint-Menoux, Bourbon l'Archambault, Souvigny

Pharmacies : Bourbon l'Archambault, Souvigny

Médecins : Bourbon l'Archambault, Souvigny

Masseurs-kinésithérapeutes : Saint-Menoux, Bourbon l'Archambault, Souvigny

Dentistes : Bourbon l'Archambault, Souvigny

Urgences, hôpital et maternité : CH de Moulins-Yzeure

Maison de santé de Saint-Menoux : Cabinet Infirmier, ostéopathes, sage-femme, orthophoniste, psychologues, Masseurs-kinésithérapeutes



COMMERCES ET SERVICES

Saint-Menoux : Épicerie multi-services avec point presse, restaurants, café, tabac, boulangerie biologique, salon de coiffure, boutique artisanat et bien-être, garage, station-service, contrôle technique, bureau de Poste, cabinet vétérinaire, menuisier, électricien, producteurs avec vente directe. Entreprise de terrassement- assainissement, chambres d'hôtes, gîtes, marché le mercredi matin.

Bourbon l'Archambault : La cité thermale accueille l'ensemble des commerces et services de proximité complémentaires.

RETROUVEZ LES COMMERCES, SERVICES ET PRODUCTEURS PRÈS DE CHEZ VOUS SUR :



COMPTOIR
DU-BOCAGE.FR



“ Vous vous installez ! ”

CONTRATS ET ABONNEMENTS

Avant de quitter votre domicile, veillez à résilier vos différents contrats d'abonnement : électricité, eau, gaz, téléphonie et Internet... Informez de manière anticipée ces mêmes organismes en leur indiquant votre date d'arrivée dans votre nouveau logement.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pensez à informer les différents organismes dont vous dépendez : la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, le centre des impôts, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, votre caisse de retraite, etc. Vous pouvez réaliser le changement d'adresse via un formulaire en ligne disponible sur www.service-public.fr.

Prévenez également votre assurance et votre banque. La Poste propose des contrats de suivi de courrier.

DÉMARCHES POUR VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule déménage avec vous. Pour lui aussi, plusieurs démarches sont obligatoires :

Assurance : signalez le changement d'adresse à votre assureur ;

Carte grise : une demande en ligne doit être réalisée dans le mois qui suit votre déménagement. Vous pouvez l'effectuer sur Internet depuis chez vous ou être accompagné par un agent France Services lors de sa permanence en mairie (sur rendez-vous).

À VOTRE ARRIVÉE

Pensez à vous rendre en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. C'est aussi l'occasion de venir nous rencontrer pour activer le réseau d'accueil !

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Office de Tourisme du Bocage

Bourbonnais, place de l'Hôtel de Ville -
03160 Bourbon L'Archambault
04 70 67 09 79
contact@tourisme-bocage.fr



Téléchargez l'application
Bocage Bourbonnais Tourisme



La Communauté de Communes du
Bocage Bourbonnais est sur



IntraMuros

Restez connecté(e) à votre territoire !



ASSOCIATIONS ET VIE LOCALE

Le bocage bourbonnais, c'est 25 communes et plus de 300 associations : il y en a forcément une faite pour vous ! Renseignements auprès de votre mairie, de l'Office du Tourisme et du Lieu Unique d'Accueil.



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères en porte à porte le matin à partir de 5h le mercredi toutes les semaines pour le bourg, le mercredi tous les 15 jours en campagne. Dépôt : sacs poubelles ou bacs gris.

Tri sélectif (dont carton, papier, bouteilles plastique, flacons aluminium) : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune (Place Iris Raquin et rue des Vignes)

Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées Place Iris Raquin et rue des Vignes

DÉCHETTERIE DE BOURBON L'ARCHAMBAULT SICTOM NORD ALLIER

Route de Couzon, 03160 Bourbon-L'Archambault 04 70 67 09 78



Pour accéder à la déchetterie, un enregistrement préalable est obligatoire.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi : 9h - 12h30 et 13h45 - 17h30.

Fermeture le dimanche, le lundi et les jours fériés.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Contactez le SIVOM 15 jours avant votre arrivée et départ d'un logement.

SIVOM Nord Allier

7 lotissement Les plantes, 03210 Saint-Menoux
04 70 43 92 44 / sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr

Du lundi au vendredi 8h - 12h et 13h30 - 17h.
Urgence 24h/24 et 7j/7 au même numéro.



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

LIEU UNIQUE D'ACCUEIL

Elodie Prévault anime ce service d'accompagnement des nouveaux habitants sur le territoire : votre projet de vie est au centre de nos préoccupations et nous vous orientons vers les bons interlocuteurs pour tout ce qui concerne votre activité professionnelle, votre projet familial et votre vie sociale.

07 64 35 62 34 / e.prevault@ccbb.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

1, place de l'Hôtel de Ville, 03160 Bourbon L'Archambault

Lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h.
04 70 67 11 89 / contact@ccbb.fr



MAISON FRANCE SERVICES EN ITINERANCE

Service présent en mairie les 1^{ers} et 3^{es} vendredis du mois de 9h à 12h et les 2^{es} et 4^{es} mercredis du mois de 14h à 17h. Notre équipe d'animateurs vient à votre rencontre pour vous aider dans vos démarches administratives : demandes de cartes grises, permis de conduire, dossiers retraite, actualisation Pôle Emploi, accès en visio aux services CPAM et CARSAT...

Service gratuit, sur rendez-vous au 07 61 29 66 97.



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES